

DOSSIER COMPLET : REGLEMENT : ASSURANCE :

NE PAS REMPLIR
Réservé à GTRS

GTRS Proconsult – Circuit de Mérignac – 1 Rue Marcel Issartier – 33700 MERIGNAC
Tel : 05 56 34 21 63 / 06.84.43.31.06 - Internet : www.circuit.bordeaux.merignac.com –
mail : commercial@gtrsopendays.com
Siège social : 16 Rue Charles Bourseul, 33600 Pessac

GTRS OPEN DAYS AUTO : BULLETIN D'INSCRIPTION 2019
CIRCUIT DE BORDEAUX – MERIGNAC

CBM – DRIFT - WEEKEND - 2019

JOURNEE LOISIRS OUVERTE AUX VEHICULES DE SERIE ET AUX VEHICULES DE COMPETITION POUR ROULAGE LIBRE.
AUCUN CHRONOMETRAGE NE SERA EFFECTUE PAR PROCONSULT.

Temps de roulage : variable selon la configuration de la journée (open pit-lane ou sessions) avec un minimum de 2H00 de roulage garanties (sous réserve du nombre d'incidents nécessitant une intervention sur la piste).

DATE de roulage :

SEULS LES VEHICULES EQUIPES D'UN ARCEAU DE SECURITE COMPLET (6, 8, 10... POINTS : ATTENTION BARRES LATERALES DE PROTECTION PILOTE ET PASSAGER OBLIGATOIRES), BACQUETS ET HARNAIS SONT AUTORISES SUR CES JOURNEES.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Email :

Merci de cocher cette case si vous acceptez de recevoir les news de roulage par sms + Mail oui non (Merci de l'écrire très lisiblement)

Téléphone Fixe : Téléphone Portable :

Nom du 2^{ème} pilote éventuel(le) :

Le conducteur signataire de ce document s'engage préalablement à faire signer la feuille d'abandon de recours à tout passager éventuel.
Seuls 3 accompagnants maximum par pilote sont autorisés sur le paddock.

Par ailleurs il s'engage à participer le soir même à la session d'enlèvement des morceaux de pneus sur la piste et dans les bacs, le ratissage de ces derniers n'étant plus nécessaire, celui-ci étant fait après chaque sortie par l'équipe GTRS et le pilote impliqué.

En cas de refus de participer à cette session de nettoyage, GTRS se réserve le droit de refuser l'accès à la piste au pilote sur les journées futures, ce que le signataire de ce dossier accepte.

TYPE DE VEHICULE :

Marque : Modèle :

Immat ou Numéro de série :

(Merci de l'écrire très lisiblement)

TARIFS :

Attention : Nombre de places limité

	Journée complète	Week-End complet	Journée complète en WK
TARIF TTC	135€ <u>J+8</u>	195€ <u>J+10</u>	155€
TARIF TTC	155€ <u>J-8</u>	225€ <u>J-10</u>	165€
Deuxième pilote	20€	30€	20€
Troisième pilote (Open pit-lane sol Sec exclusivement)	100€	130€	110€

* 5h45 de roulage libre sur la journée, sur le principe de l'open pit-lane (sur temps sec) ou 8x20 minutes (sous la pluie), sous réserve du nombre d'incidents éventuels nécessitant une intervention sur la piste.

****IMPORTANT :** Toute inscription est considérée comme valide uniquement si le dossier est retourné dûment complété, daté, signé, et accompagné du paiement correspondant (permettant notamment l'application du tarif préférentiel). Une confirmation de réservation par email, à défaut par téléphone ou texto vous sera envoyée pour validation de votre inscription. **TOUTE RÉSERVATION EST DÉFINITIVE ET NON REMBOURSABLE**, y compris en cas de non d'accès à la piste suite à dépassement des 95dbs maxi à 75% du régime. **Par contre, toute inscription enregistrée sera due même en cas de non-participation.**

Nous recommandons fortement aux participants de s'inscrire au préalable afin de garantir les disponibilités. En cas d'inscription directement sur place, les sessions sont susceptibles d'être complètes, nous serions alors dans l'obligation de refuser toute demande d'inscription, et, par souci d'équité, le tarif préférentiel ne pourra être appliqué pour des inscriptions sur place ou des dossiers reçus tardivement.

Je reconnais et/ou accepte par la présente :

- Que la pratique du roulage libre sur circuit est très dangereuse, exposant les participants à de nombreux risques et dangers, dont certains sont inhérents de par la nature même du roulage sur circuit et d'autres résultent d'une erreur humaine ou de la négligence de personnes impliquées dans la préparation, organisation ou tenue des activités motorisées sur le site,
 - Qu'en raison des risques et des dangers susmentionnés, à titre de participant, je peux subir des blessures graves, allant jusqu'à ma mort, ainsi que des pertes matérielles,
 - Que certains des risques et dangers susmentionnés sont prévisibles tandis que d'autres ne le sont pas,
 - Assumer néanmoins librement et volontairement tous les risques et dangers susmentionnés et que, par conséquent, ma présence sur le site se fait entièrement à mes propres risques, renonçant ainsi irrévocablement pour moi-même et tous mes ayants-droits, à tout recours, à quelque titre que ce soit, contre les propriétaires ou exploitants du site, les organisateurs, ainsi que tout participant à ces séances de roulage,
 - L'obligation de respecter immédiatement les demandes et consignes du responsable de piste ou de l'organisateur.
 - Le port du casque.
 - Être titulaire d'un contrat d'assurance option véhicule non homologué en cours de validité « individuelle accident pour roulage auto sur circuit » tant pour le conducteur que pour le passager.
 - Être seul responsable de mon véhicule et m'engage à ne pas prêter ce dernier à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un document identique et acquitté ses droits d'inscription.
 - Être responsable des dégâts éventuels que j'occasionnerais avec mon véhicule aux infrastructures (clôtures, quilles, endommagement de la piste...) et m'engage à en rembourser les frais occasionnés sur la base du devis établi par les fournisseurs de l'organisateur. De même en cas de projections importantes de liquides sur la piste, m'engage à rembourser les sacs d'absorbant sur la base du prix d'achat par l'organisateur **(au 01 Janvier 2019, prix d'un sac d'absorbant (Fort pouvoir absorption et anti-trace) : 18€ TTC)** ainsi qu'un éventuel produit de nettoyage ainsi que **12€ TTC / pile de pneu déstructurée** suite à la perte de contrôle de mon véhicule quelqu'un soit la cause, il en est de même pour **les baliroads qui seront facturés 216€ TTC le mètre linéaire.**
 - Avoir été clairement informé et déclare accepter le fait que pour participer à une journée de roulage auto il n'est pas obligatoire d'être assuré pour les dommages matériels que tout participant pourrait occasionner à un co-participant.
- Dès lors, je m'interdis toutes actions en responsabilité contre l'organisateur ou le circuit directement en cas de destruction totale ou partielle de mon véhicule par un co-participant. J'ai également été informé de la possibilité de louer en exclusivité la piste me mettant ainsi à l'abri du risque pré-cité.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR



Je, soussigné, M. / MME

reconnais par la présente être titulaire d'un permis de conduire automobile en cours de validité, être soit propriétaire du véhicule mentionné ci-dessus, soit avoir l'autorisation du propriétaire aux fins d'utiliser ce véhicule pour la journée « OPEN AUTO ». En outre je reconnais être en possession de tous les documents afférents au véhicule et en particulier de la carte grise ou du passeport technique en cours de validité.

Je suis en conformité avec les articles L324-1 et L324-2 du code de la route relatif à l'obligation de s'assurer pour faire circuler un véhicule à moteur. En cas de passager dans le véhicule l'assurance devra obligatoirement inclure la garantie passager. Je m'engage à ne pas être sous l'influence de substances interdites ou d'alcool pouvant altérer mes facultés de concentration, réflexes, etc. indispensables à la conduite d'un véhicule à moteur et à cet effet m'interdis toute consommation de ces produits dans l'enceinte du circuit.

Je m'engage à assister au briefing sécurité obligatoire dispensé le jour même et m'interdis tout accès à la piste dans le cas contraire. Je précise avoir été informé de l'obligation de signature d'une feuille d'émargement consécutive à ma participation au briefing.

J'atteste que mon véhicule est régulièrement entretenu par un garagiste professionnel et qu'il a fait l'objet d'une révision des organes de sécurité en vue du roulage objet du présent dossier d'inscription. De plus, je précise qu'il n'a subi aucune transformation de nature à modifier son comportement routier et dans le cas contraire que de telles transformations ont été effectuées par un professionnel de la préparation automobile

Lors du passage à l'accueil (ouvert une heure avant l'heure d'ouverture officielle du circuit) il sera demandé de présenter le PERMIS DE CONDUIRE et l'ATTESTATION D'ASSURANCE INCLUANT LE ROULAGE SUR CIRCUIT EN JOURNEE LOISIRS ainsi que la RC PASSAGER (documents originaux, pas de photocopies).

A défaut, assurance possible à la journée à contracter sur place par l'intermédiaire de notre partenaire les ASSURANCES LESTIENNE (spécialiste dans l'assurance des véhicules non homologués et à fortiori des véhicules homologués).

Ci-joint le règlement intérieur de notre partenaire, le, à parapher et signer, document faisant partie intégrale du présent bulletin d'inscription.



Fait à : Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord » :

REGLEMENT INTERIEUR GENERAL (hors dispositions spécifiques)

1/ HORAIRES

Ouverture et fermeture du site	: 8h00 / 19h15
Inscriptions	: à partir de 8h00
Briefing obligatoire le jour même	: 9h00 / 13h40
Accès piste	: 9h30 / 12h30 et 14h00 / 17h30 (18H00 de Mars à Novembre)

INSCRIPTIONS PREALABLES OBLIGATOIRE

2/ACCES PADDOCK ET PISTE

Après le portail d'entrée, espace " parking " (paddock) sur la gauche : véhicules avec remorques sur la gauche et en face, véhicules sans remorques sur la droite, face aux bâtiments.

SEULS LES VEHICULES DESTINES AU ROULAGE, LES VEHICULES TRACTEURS ET LEURS REMORQUES SONT AUTORISES A STATIONNER SUR LE PADDOCK !

Stationnement en marche arrière pour les véhicules destinés au roulage
15 km/h maxi sur le paddock, ainsi que sur toute zone en dehors de la piste.
Burns, drift, Patinage, rigoureusement interdits

Accès piste :

Se conformer aux indications données lors du briefing à suivre impérativement le jour même, y compris pour clients réguliers.

Vitres et toit ouvrant : ouverture maxi 3 cm.

ATTENTION :

En cas de feu rouge, ne pas entrer sur la piste et attendre que celui-ci soit éteint !


Priorité aux véhicules en train de rouler sur la piste


Rester sur la gauche, y compris dans le 1er gauche


Sortie piste :


Dernier Droit (spectateurs en face), serrer à gauche dès l'entrée de la courbe, signaler son intention de sortir, ne pas s'arrêter à hauteur du chef de piste (risque de dérapage d'un autre véhicule) 15 Km/h maxi à partir de cet endroit.
ATTENTION AUX PIETONS.

3/ DRAPEAUX ET FEUX SUR LA PISTE et AUTRE SIGNALISATION

 FEU JAUNE ALLUME → Incident sur la piste, allure réduite sur le secteur du feu jaune. Interdiction de dépasser, glisse rigoureusement interdite et ceci jusqu'à la fin du secteur.

 FEU (ou drapeau) ROUGE ALLUME(agité) → Allure réduite, retour au stand sans tour de refroidissement.

 DRAPEAU NOIR → En cas de problèmes mécaniques, attitude dangereuse du pilote, sortie de piste avec ou sans intervention extérieure imputable à un comportement irresponsable, non-respect des consignes d'un commissaire de piste.

 DRAPEAU A DAMIERS → vitesse réduite, glisse et dépassements interdits, se fait normalement sans toucher aux freins.

Tout manquement au respect de ces consignes entraînera une exclusion de la piste !

Tour de refroidissement c'est à dire possible après 1er passage devant Attention: sortie de piste pendant un tour de refroidissement, Drapeau à damiers, drapeau rouge ou dans le secteur d'un feu jaune allumé = exclusion immédiate.

Des cônes répartis dans les courbes vous indiquent les trajectoires et points de corde !

Concernant les cônes qui matérialisent les vibreurs et autres zones dangereuses, ces derniers ne doivent pas être percutés et en pareil cas feront l'objet d'un drapeau noir et seront facturés ! (13€ HT le cône)

4/ ATTITUDE EN CAS DE PANNE OU D'ACCIDENT

Si possible, sortir de la trajectoire, s'assurer que la zone a été identifiée et sécurisée par les commissaires de piste, descendre du véhicule et se mettre en protection.

Ne pas se dépanner ou s'arrêter dépanner un autre usager sauf en cas de force majeure laissé à l'appréciation du pilote (pilote coincé dans un véhicule avec risque ou début d'incendie par exemple ...)

Ne jamais pousser ou remorquer un véhicule sauf autorisation éventuelle du chef de piste et après sécurisation de la zone.

Prévenir le chef de piste situé dans la courbe au niveau des spectateurs de tout incident éventuel, ainsi que de toute projection de graviers sur la piste.

5/ REGLES APPLICABLES LORS DES JOURNEES DE ROULAGE SUR LE CIRCUIT DE BX-MERIGNAC :



JE SOUSSIGNE M _____ RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTER LES REGLES SUIVANTES ET LEURS CONSEQUENCES :

1/ Etat des véhicules, mécanique et carrosserie, compatible avec la sécurité qui doit entourer le " roulage open " selon l'organisateur

2/ Sorties de piste avec intervention extérieure = exclusion pour la session pour vérification état du véhicule

3/ Se présenter en pré-grille quelques minutes avant début de session conformément aux horaires affichés selon les couleurs de pastilles.

4/ Montrer systématiquement le bracelet à toute demande du STAFF.

5/ Pastille collée sur pare-brise exclusivement à la date de la journée.

6/ Dépassements : c'est le véhicule qui souhaite dépasser qui doit changer de trajectoire et non l'inverse. S'assurer que le véhicule que vous souhaitez dépasser a compris votre manœuvre. De même, prévenir que vous vous laissez dépasser !

7/ DRAPEAU NOIR : en cas de problèmes mécaniques, attitude dangereuse du pilote, écrasement de cônes, sortie de piste avec ou sans intervention extérieure imputable à un comportement irresponsable, non-respect des consignes d'un commissaire de piste.

ATTENTION: au 3ème drapeau noir, exclusion définitive pour la journée. (Le nombre de drapeaux noirs sera comptabilisé par véhicule et non par pilote ! = responsabilité collective de la team)

8/ L'organisateur se réserve le droit de refuser toute inscription ultérieure à toute personne au comportement irresponsable, notamment lors de la dernière session de roulage. Le participant accepte de se soustraire à tout contrôle d'alcoolémie ou à défaut accepte le fait de se voir refuser l'accès à la piste. Dans le cas de test positif, l'accès à la piste ne sera pas autorisé jusqu'à retour à la norme zéro.

9/ Système d'arrosage des pneumatiques AR en état de fonctionnement fortement conseillé pour les sessions « glisse » sur piste sèche.

10/ Extincteur de 1ère urgence obligatoire (dans boîte à gants ou fixé dans l'habitacle) pour toutes les

sessions et arceau + harnais obligatoires pour les sessions « glisse ».

11/ Passager de moins de 14 ans et/ou de moins d'1,60 mètre interdit et de toute façon soumis à autorisation de l'organisateur pour les moins de 16 ans.

12/ Assurance RC véhicule et individuelle accident pilote obligatoire pour participation à roulage libre sur le circuit de Mérignac.

13/ L'organisateur se réserve le droit d'imposer du coaching par moniteur diplômé à tout pilote ne présentant pas une maîtrise suffisante de son véhicule. (49€)

14/ Le chef de piste et/ou le responsable de l'organisation se réservent la possibilité de refuser l'accès à la piste pour des raisons de sécurité.

15/ Norme sonore 95 décibels maxi à 75% du régime ! Eviter tout excès de bruit intempestif qui pourra également faire l'objet d'un contrôle sono métrique (crissement des pneus ...)

16/ la détention et consommation d'alcool et de substances illicites est interdite sur le site par les pilotes et accompagnants (ces derniers étant sous la responsabilité du ou des pilote(s).)

17/ L'organisateur se réserve la possibilité de **vérifier le taux d'alcoolémie d'un pilote ou passager** :

Si le(s) pilote(s) est positif = pas de roulage jusqu'à qu'il soit au taux zéro.

Refus de se soumettre au test = pas de roulage.

Dans ces cas de figure, aucun remboursement du droit d'inscription ne pourra être exigé.

18/ en cas de non présentation d'auto bilan volontaire de moins de 12 mois = pas d'accès piste.

La direction et l'organisateur se réservent le droit de modifier les horaires pour des raisons de sécurité, d'organisation et de tranquillité publique.

Tout utilisateur ou locataire de la piste est responsable de ses accompagnateurs ou invités.

Le personnel du Circuit a toute autorité pour exclure toute personne ne respectant pas les consignes ci-dessus du Règlement Intérieur et/ou des Conditions Générales de location, ou dont le comportement sur le site ou sur les pistes pourrait être considéré comme dangereux ou incompatible au bon fonctionnement et à l'image du Circuit de Mérignac et ce, sans remboursement.

DANS LE CAS D'EXCLUSION POUR L'UNE OU PLUSIEURS DES MOTIFS PRECITES, AUCUN REMBOURSEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION NE SERA ACCORDE

 **Fait à :** **Le :**

Signature précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord » :

G.T.R.S OPEN DAYS AUTO: BULLETIN D'INSCRIPTION 2019

Session GLISSE: REGLES APPLICABLES LORS DES JOURNEES DE ROULAGE SUR LE CIRCUIT DE BX-MERIGNAC :

 JE SOUSSIGNE M

VEHICULE (modèle/immatriculation ou n° de châssis) :

RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET DECLARE ACCEPTER LES REGLES SUIVANTES ET LEURS CONSEQUENCES :

- 1) Obligation avant roulage de fournir un auto bilan volontaire (organes de sécurité) de moins de 12 mois effectué rue Falcon à Mérignac et à présenter le jour même.
- 2) L'état extérieur et carrosserie correct : Peinture uniforme, aucun élément de carrosserie non fixé. L'organisateur se réserve le droit de refuser un véhicule sur la piste en fonction de son état.
- 3) **RC circuit véhicule non homologué obligatoire !!!!**

ATTENTION : 2 drapeaux noirs → exclusion définitive pour la journée. (Le nombre de drapeaux noirs sera comptabilisé par véhicule et par pilote ! = responsabilité collective de la team)

Des cônes répartis dans les courbes vous indiquent les trajectoires et points de corde !

Chaque cône détruit sera facturé !!!!! (13€ HT l'unité)

- 4) **Sorties de piste avec intervention extérieure = exclusion pour la session pour vérification état du véhicule.**
- 5) Extincteur de 1ère urgence obligatoire (dans boîte à gants ou fixé dans l'habitacle) pour toutes les sessions. Arceau + harnais obligatoires pour les sessions « glisse ».
- 6) Passager de moins de 14 ans et/ou de moins d'1,60 mètre interdit et de toute façon soumis à autorisation de l'organisateur pour les moins de 16 ans.
- 7) Norme sonore 95 décibels maxi à 75% du régime ! Eviter tout excès de bruit intempestif qui pourra également faire l'objet d'un contrôle sono métrique (crissement des pneus ...)
- 8) **L'organisateur se réserve la possibilité de vérifier le taux d'alcoolémie** d'un pilote ou d'un passager. Si le taux est supérieur à zéro, le(s) pilote(s) ou passagers ne prendront pas la piste jusqu'au taux zéro. En cas de refus de se soumettre au test, l'accès à la piste ne sera pas autorisé
- 9) **RISQUER DE NE PLUS ETRE ACCEPTE AUX GTRSopendays dans le cas de non respect des consignes du chef de piste et des commissaires de piste ainsi que des feux et drapeaux.**

La direction et l'organisateur se réservent le droit de modifier les horaires pour des raisons de sécurité, d'organisation et de tranquillité publique.

Tout utilisateur ou locataire de la piste est responsable de ses accompagnateurs ou invités.

Le personnel du Circuit a toute autorité pour exclure toute personne ne respectant pas les consignes ci-dessus du Règlement Intérieur et/ou des Conditions Générales de location, ou dont le comportement sur le site ou sur les pistes pourrait être considéré comme dangereux ou incompatible au bon fonctionnement et à l'image du Circuit de Mérignac et ce, sans remboursement.

 Fait à : Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé, déclare être d'accord et accepter l'intégralité du contenu de la présente » :